



SMO de Cahors Sud (Siren : 200023638)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte ouvert
Syndicat à la carte	oui
Commune siège	Cieurac
Arrondissement	Cahors
Département	Lot
Interdépartemental	oui

## Date de création

Date de création	29/12/2009
Date d'effet	29/12/2009

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	Mme Geneviève LAGARDE

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Aérodrome de Cahors
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	46230 CIEURAC
Téléphone	05 65 21 25 12
Fax	05 65 21 52 13
Courriel	cahors-sud@orange.fr
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	50 864
Densité moyenne	53,84

## Périmètres

Nombre total de membres : 4

- Dont 2 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
46	CA du Grand Cahors (200023737)	CA
46	CC du Quercy Blanc (200039519)	CC

- Dont 2 organismes publics :

Organismes adhérant au groupement
DÃ©partement du Lot (224600015)
RÃ©gion Occitanie (200053791)

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 2

Compétences exercées par le groupement
<p><b>Développement et aménagement économique</b></p> <p>- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire à l'échelle locale de commerce et de services, ainsi que de la réalisation d'opérations foncières et l'exercice des droits de préemption.</p> <p>A la carte : La compétence a été conservée par : DEPARTEMENT DU LOT</p>
<p><b>Infrastructures</b></p> <p>- Aérodrômes</p> <p>Aide au développement de l'aérodrome de Cahors-Lalbenque, notamment par la promotion, au bénéfice du Lot, de Cahors et de son arrondissement, de l'évolution des activités aéronautiques et du transport aérien, ainsi que par la participation à l'aménagement et à l'exploitation du site.</p> <p>A la carte : La compétence a été conservée par : REGION LANGUEDOC ROUSSILLON MIDI PYRENEES</p>

## Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2020 - millésimée 2017)